

Mairie de Genouilly

49 rue du Bas-Bourg
18310 GENOUILLY
Téléphone : 02.48.52.21.62
Télécopie : 02.48.52.26.35
mairie.genouillycher@orange.fr

Madame, Monsieur, chers parents d'élèves,

Depuis trois ans, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale nous alerte sur la baisse constante des effectifs scolarisés dans notre école et nous incite à réfléchir sur les solutions possibles, les mieux adaptées pour maintenir une école de qualité à nos enfants.

En général, les communes rurales sont confrontées à la même situation ce qui inquiètent beaucoup les parents d'élèves et les élus du devenir de l'école de la République.

Pour être à l'abri d'une fermeture dans une école de 3 classes, il faut maintenir un minimum de 55 à 60 élèves. Nos prévisions d'effectifs d'élèves scolarisés pour la rentrée 2021 sont aux alentours de 50 élèves.

A la prochaine rentrée, 17 fermetures de classes avec une prévision de 823 élèves en moins pour seulement quelques ouvertures de classes sur le département.

Malgré l'instruction obligatoire dès 3 ans, les effectifs en pré élémentaire diminuent. Il est indispensable de s'adapter aux évolutions démographiques et pourquoi pas développer des projets pédagogiques plus ambitieux.

A cœur de cette stratégie, les territoires ruraux doivent s'engager en faveur d'une école rurale de qualité soit en conservant nos atouts tels qu'ils sont, soit en s'ouvrant vers d'autres communes pour garantir le meilleur pour nos enfants. Les avis sont partagés.

Le courrier qui vous ait adressé fait suite tout d'abord à une réunion en janvier avec les représentants des Parents d'élèves, la commission des affaires scolaires au Conseil Municipal et une invitation aux élus de Saint-Georges-sur-la-Prée et Dampierre-en-Graçay pour mieux appréhender et surtout échanger sur les avantages, les inconvénients et les inquiétudes de chacun d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Ensuite, à la demande du maire, une dernière réunion s'est déroulée en février avec les mêmes intervenants accompagnés de Monsieur le Directeur de l'Ecole et de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Cette réunion fut très intéressante. Monsieur l'Inspecteur a abordé les évolutions démographiques qui demandent beaucoup de réflexion dans nos communes rurales et proposer à nos enfants une offre éducative de qualité, la meilleure possible.

-Si une fermeture était envisagée pour Genouilly, on se retrouverait avec une classe supérieure à 3 niveaux. Monsieur l'Inspecteur et Monsieur le Directeur se rejoignent pour nous alerter sur la complexité qui se pose en qualité d'enseignement.

.....

-Monsieur l'Inspecteur propose de réfléchir sur un Regroupement Pédagogique Intercommunal pour faciliter une meilleure qualité éducative pour nos élèves avec lissage des effectifs des enfants des différentes communes et donc des classes avec moins de niveaux mais nécessitant des déplacements pour les élèves de commune en commune. Les élus de Saint-Georges-sur-la-Prée et de Dampierre-en-Graçay s'accordent sur la méfiance d'un regroupement à trois communes au risque de déstabiliser leur entente.

L'Inspection Académique ne peut pas imposer une modification de structure.

La décision revient au Conseil Municipal en tenant compte de votre avis.

Après l'avoir évoqué au cours de la dernière réunion, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale m'a confirmé qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à Genouilly pour la rentrée 2021.

Si les effectifs en maternelle continuent de baisser à la rentrée 2022 on n'échappera pas à une fermeture de classe. C'est inéluctable !

Je tenais à remercier l'ensemble des intervenants à ces deux réunions où chacun a pu s'exprimer librement en apportant des arguments constructifs pour notre école de demain, notre école de la chance...

Pour des raisons sanitaires qui se prolongent, il nous est impossible de réunir les parents d'élèves. j'invite chacun et chacune d'entre vous à vous rapprocher de vos trois représentants, Laura, Elodie et Cédric pour donner votre point de vue, votre idée et aussi votre choix sur l'école de la réussite.

« L'école communale est le point d'ancrage de la vie communale ». C'est une chance !

Vous en souhaitant bonne lecture, recevez, Madame Monsieur, chers parents d'élèves, nos salutations les plus respectueuses.

Les représentants des parents d'élèves :

Le Maire,
Michel LEGENDRE

Laura Bedu (beduboisbrun@gmail.com. 06.47.74.08.33)

Elodie Darier (elodiesacha63@gmail.com. 07.78.87.90.78)

Cédric Le Creurer (lc.cedric@hotmail.fr. 06.45.95.20.97)

La commission des affaires scolaires,

Sylvie Segret

